



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 12 novembre 2012

Microcrédit personnel : le CCAS de Creil, le Crédit Mutuel et la Caisse d'Épargne s'engagent contre l'exclusion bancaire

Jean-Claude Villemain, maire de Creil et président du CCAS, signera officiellement une convention « microcrédit personnel » avec l'association Parcours confiance, représentée par son Président, Jean-Claude Josinski, la Caisse d'Épargne de Picardie, représentée par Eric Heulard, directeur de la région Rives de l'Oise et la Caisse solidaire du Crédit Mutuel Nord Europe, représentée par son directeur, Didier Grimmelpont

Jeudi 15 novembre 2012

à 17h30

salle Jean Biondi – Hôtel de Ville

Ce dispositif doit permettre au CCAS de Creil, dans le cadre de ses missions d'accompagnement des personnes en situation de fragilité, de proposer à des personnes exclues du système bancaire, une solution de financement pour des besoins de la vie quotidienne ou un projet précis (ex. : réparation d'un véhicule, financement de frais de formation, achat d'un lave linge...).

Objectifs de la convention

- Permettre à des personnes actuellement exclues du crédit bancaire, d'accéder à un prêt afin de financer des projets de vie.
- Mettre en place un accompagnement social individuel en direction des bénéficiaires.
- Inciter les personnes à participer à des ateliers relatifs à la gestion d'un budget.

Publics concernés

- Travailleurs aux ressources limitées ou allocataires de minimas sociaux qui n'ont pas accès au crédit,
- Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, stagiaires de la formation professionnelle
- Personnes victimes d'accidents de la vie, exposées à des difficultés financières

.../...





Acteurs du dispositif

Le **CCAS de Creil** met en œuvre la politique d'action sociale communale et développe son activité en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

L'**association Parcours de confiance** a été créée par la **Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Picardie** en 2006 pour contribuer à la lutte contre l'exclusion bancaire et financière des personnes physiques, particuliers et micro-entrepreneurs. Le groupe Caisse d'Epargne a ainsi toujours intégré la dimension d'intérêt général en agissant notamment en faveur des populations les plus éloignées des circuits bancaires et financiers.

La **Caisse Solidaire du Crédit Mutuel Nord Europe** a été créée dans le cadre du développement des initiatives du groupe en matière d'économie solidaire et de lutte contre l'exclusion bancaire. Elle a pour vocation de faciliter l'accès aux biens et services de première nécessité aux personnes qui sont écartées des circuits de financements habituels, car disposant de faibles ressources ou rencontrant des difficultés temporaires liées à leur statut professionnel, à leur état de santé ou à un accident de la vie.

Conditions des prêts proposés

- Montant : de 300 à 3 000 €
- Taux d'intérêt inférieur aux taux habituels
- Durée de remboursement : jusqu'à 36 mois
- Pas de frais de dossier ou de timbres fiscaux
- Assurance décès et invalidité : selon situation individuelle

En espérant avoir le plaisir de vous accueillir à l'occasion de la signature de cette convention.

Contact presse : Stéphanie POISSON

03.44.29.50.58

stephanie.poisson@mairie-creil.fr

